



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Physique-Chimie

de l'Université de Perpignan Via  
Domitia

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Physique-Chimie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150009355

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Physique-Chimie* (PC) est l'une des quatre mentions de licence de l'offre de formation du domaine *Sciences, technologies, santé* (STS) de l'université de Perpignan Via Domitia (UPVD). Après un tronc commun durant les deux premières années, elle se scinde en trois parcours en troisième année (L3) : *Physique*, *Chimie* et *Physique-Chimie*.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Note préliminaire :

L'offre de formation actuelle de l'UPVD propose les licences *Biologie-Ecologie* (BE), *Sciences et vie de la terre et environnement* (SVTE), *Physique-Chimie* (PC) et *Sciences pour l'ingénieur* (SPI). Une restructuration pour le prochain contrat quinquennal est à l'étude et propose de faire disparaître le parcours *Chimie* de la mention *PC* et d'intégrer de la chimie dans le parcours *Ecologie* de la mention *BE* qui deviendra alors *Sciences pour l'environnement* grâce au rapprochement parallèle avec la mention *SVTE*. Le parcours *Physique-Chimie* de la mention *PC* disparaîtra complètement et le parcours *Physique* intégrera la mention *SPI* et deviendra *Physique et applications*. Le dossier

présenté ne tient pas compte des directives de l'AERES parues au moment où les dossiers de l'UPVD étaient en cours de rédaction et qui consistaient à présenter les formations actuelles (et non pas le projet à venir). Le problème se complique encore, puisque le premier projet a entre-temps évolué et il est actuellement question de maintenir les mentions *PC* et *SPI* dans leur état actuel et de ne transformer que les mentions *BE* et *SVTE* en *Biologie-Sciences de l'environnement*. Les éléments d'analyse du présent rapport doivent donc être lus avec les réserves liées aux évolutions successives de l'offre de formation.

Le premier semestre de licence (S1) est commun à plusieurs mentions de licences du domaine *Sciences, technologies, santé* (STS), mais hormis les enseignements transversaux ou d'ouverture, les enseignements scientifiques sont à choisir (4 parmi 16 et 3 parmi 7) ce qui ne permet pas aux étudiants de bénéficier d'un socle généraliste mais déjà très fortement disciplinaire d'où une fermeture très prématurée des passerelles possibles. L'annexe pédagogique également fait apparaître une progressivité de la mention dans les domaines de la physique et de la chimie puis l'existence des trois parcours *Physique*, *Chimie* et *Physique-Chimie* en troisième année. Un stage de cinq jours est obligatoire au S6. L'anglais est proposé uniquement via les unités d'enseignement (UE) libres et aucune certification en langue n'est prévue par la mention ; aucune information non plus n'est donnée sur le C2i. Le contrôle des connaissances et compétences se fait sous forme de travaux pratiques, d'écrits et d'oraux par compensation des unités d'enseignement.

Les réorientations sont dites inconditionnelles du semestre 1 (S1) au semestre 4 (S4), puis soumises à avis de l'équipe pédagogique pour les semestres suivants. C'est une affirmation de l'autoévaluation qu'il est impossible d'apprécier puisque le contenu des semestres n'est pas dans le dossier ; mais vu l'organisation du S1, il est difficile de comprendre comment un étudiant qui n'aurait choisi que des UE à coloration biologique puisse par exemple intégrer un S2 de physique-chimie, et plus les semestres avancent, plus les passerelles annoncées semblent théoriques. L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par l'Université. Les matières sont évaluées sur la base du volontariat ; les réponses sont données anonymement en salle informatique au cours d'un TD ou sur convocation. Les étudiants de première année (L1) évaluent la formation et les services généraux ; ceux des deuxième et troisième années (L2 et L3), la formation. Les enseignements évoluent en fonction du résultat, une synthèse générale est présentée par composante. La première semaine de septembre est une semaine de rentrée pédagogique pour les primo-entrants pendant laquelle des ateliers permettent aux étudiants de découvrir l'environnement universitaire (enseignants, tuteurs, enseignants référents, campus, services divers, ENT, débouchés, fonctionnement de la formation...). Une remise à niveau en anglais, et/ou français est proposée en soutien aux étudiants en difficulté. Un accueil spécifique est prévu pour les étudiants issus de BTS. La mobilité internationale n'est pas particulièrement encouragée. On ne connaît pas le nombre d'étudiants bénéficiant des échanges classiques. Le BAEH (bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap) a mis en place de nombreux soutiens pour les étudiants en situation de handicap : des encadrements humains spécifiques et variés et de nombreux aménagements matériels. Les sportifs de haut niveau bénéficient d'une cellule d'accompagnement, de tutorats individualisés, de financement de soutiens pédagogiques.

La préparation à l'orientation professionnelle est facilitée par la présence de conférences avec des industriels et enseignants complétés par des études de projets, de même que par des interventions de la direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP). De même que le profil de la population entrante n'est pas connu, le suivi des étudiants sortant ou en poursuite d'études n'est pas effectué.

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe pluridisciplinaire qui se réunit deux fois par an. Neuf référents harmonisent les programmes sur l'ensemble des trois années. Il est signalé l'existence d'une équipe transversale qui comprend le directeur d'études, les responsables d'années, cinq référents et quelques chargés des relations industrielles et internationales, mais cette configuration n'équivaut pas à celle d'un conseil de perfectionnement qui intégrerait aussi les étudiants et des professionnels. L'autoévaluation est une procédure nouvelle à l'échelle de l'établissement, réalisée avec une grille élaborée par la Direction des Etudes sur des préconisations de l'AERES, mais le dossier tel qu'il est organisé ne permet pas de croiser les informations afin de permettre une évaluation complète de la mention.

- Point fort :
  - Présence d'un enseignement d'ouverture vers des domaines d'applications de la physique, de la chimie ou des métiers de la formation selon le parcours choisi.
  
- Points faibles :
  - Le dossier ne permet pas une évaluation complète et pertinente de la formation.
  - Les mutualisations du premier semestre ne permettent pas assez de passerelles entre les différentes formations de l'UPVD et n'offrent pas une vraie formation généraliste.
  - Informations sur les flux insuffisamment renseignées.

- Recommandations pour l'établissement :

Il aurait été souhaitable d'avoir une vision claire et réfléchie de la formation à présenter afin qu'une évaluation complète et pertinente soit possible.

Il serait souhaitable de mettre en place un vrai premier semestre commun pluridisciplinaire avec les autres mentions du domaine des sciences et technologies, afin de permettre une orientation progressive vers un parcours de spécialisation. Il serait également souhaitable que l'anglais n'apparaisse pas comme un enseignement optionnel, mais soit obligatoire à tous les semestres. Enfin, il faudrait mettre en place une analyse de la population entrante et un suivi de la population sortante au sein de la mention.



# Observations de l'établissement

**la Présidence**

Réf : 13-14/FL/PA/SC/ 080

☎ 04.68.66.20.02  
☎ 04.68.66.20.18  
[president@univ-perp.fr](mailto:president@univ-perp.fr)

✉ 52, avenue Paul Alduy  
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan  
Via Domitia

à  
Monsieur le Président du comité AERES  
aux Membres du comité d'évaluation

**Objet :** Réponse globale de l'établissement à l'évaluation des formations de l'UPVD

Monsieur le Président,  
Messieurs les membres du comité d'évaluation,

La communauté pédagogique de l'UPVD tient avant tout à remercier les experts pour la qualité de l'attention portée aux dossiers ainsi que pour la prise en compte, dans l'évaluation des formations, tant des contenus et des modalités de l'offre actuelle que des évolutions envisagées pour l'offre future.

En étudiant l'ensemble des rapports d'évaluation, le comité de pilotage a relevé un certain nombre d'éléments récurrents, pour lesquels une réponse à l'échelle de l'établissement semble bienvenue.

Ainsi, la majorité des rapports regrette l'absence ou la non formalisation de conseils de perfectionnement. Sur délibération de la Commission Formation et Vie Etudiante et du Conseil d'Administration de l'UPVD, des conseils de perfectionnement seront instaurés à compter de juin 2014 dans chacune des formations de manière concertée et harmonisée (une feuille de route en définit désormais la composition, les missions et les procédures à l'échelle de l'établissement).

L'évaluation des enseignements par les étudiants sera amenée à évoluer au cours de l'année 2014-2015. En effet, dans le cadre du Programme de Pédagogie Innovante récemment initié par l'UPVD, un groupe de travail dédié vient de se constituer. Celui-ci a pour mission de faire évoluer les questionnaires d'évaluation afin de les rendre plus modulables, plus attractifs et plus pertinents. Cela permettra à l'établissement d'améliorer

le *feedback* des étudiants. Cette appréciation plus fine des enseignements alimentera la réflexion des conseils de perfectionnement.

Un certain nombre d'experts souhaiteraient disposer de davantage d'indicateurs, d'un meilleur suivi des diplômés et de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle plus nourris. Dans le cadre de la politique d'établissement, un gros effort est déployé par l'UPVD depuis 2012 pour améliorer les indicateurs (évolution des effectifs, origine des étudiants, etc.) ainsi que le suivi des étudiants diplômés et non diplômés — par exemple, enquête d'insertion à 6 mois pour les diplômés de licences générales et professionnelles. Certains de ces éléments ne figurent pas dans les dossiers du fait de l'inévitable décalage temporel et d'un taux de réponse parfois encore relativement faible. L'effort de l'établissement s'intensifie, en particulier grâce au Réseau des Alumni qui permettra de mieux suivre le devenir des étudiants et grâce aux projets d'indicateurs complémentaires élaborés par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'UPVD (taux de poursuite d'étude, devenir des non diplômés, etc.)

Pour ce qui a trait à la place des langues et des TICE dans les formations, quelques experts rappellent le caractère obligatoire de ces enseignements. Nous tenons à souligner que la préparation au CLES 1 et au C2i niveau 1 est actuellement incluse dans la totalité des licences généralistes (C2i en licence 1, 2 ou 3, CLES en licence 3). Au niveau des masters, dans une logique de continuité, l'UPVD mettra en œuvre dans l'offre du prochain contrat la préparation au C2i niveau 2 dans les formations pour lesquelles les référentiels existent.

Enfin, les rapports sur certaines formations de licence (AES, éco-gestion, STAPS...) préconisent d'améliorer le taux de réussite des étudiants. Il est frappant que ces formations correspondent aux filières à capacités d'accueil limitées de l'UPVD. Celles-ci bénéficient de la totalité des dispositifs d'aide à la réussite déployés par l'établissement (enseignants relais, méthodologie, PPP, C2i, passerelles de réorientation, etc.) À compter de la rentrée 2014, grâce aux travaux d'un Groupe de Réflexion sur les conditions des études et de l'enseignement et à la création par l'établissement pour les six années à venir d'un Programme de Pédagogie Innovante, divers dispositifs pédagogiques et administratifs seront mis en place pour améliorer la motivation, l'assiduité et la qualité des apprentissages des étudiants engagés dans ces filières, comme dans toutes les autres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'évaluation, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE





## Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Physique, Chimie

Domaine : Sciences Technologies, Santé

Demande n° S3LI150009355

## Réponse à l'évaluation

L'offre actuelle pour la rentrée 2014 de l'UFR SEE de l'UPVD sera la suivante : Licence SVT (3 parcours), Licence SPI (2 parcours), Licence Mathématiques, Licence Informatique, Licence Physique Chimie, Licence STAPS (4 parcours).

La préparation au C2I est obligatoire au cours de la licence.

Concernant les passerelles possibles, celles-ci sont envisagées sur des domaines connexes, comme SPI, Physique ou Chimie. Ceci est déjà très large. De plus, les primo-entrants arrivent de Terminale où la distinction SVT / Physique-Chimie-SI est déjà faite.

Concernant le suivi des étudiants sortant, il est impossible de deviner ce que font les étudiants après la licence s'ils ne répondent pas (ou en trop petit nombre pour que cela soit significatif) à nos sollicitations.



Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE